

Questions orales

la technologie sont les éléments qui contribueront le plus à la croissance économique future de notre pays.

Cela étant admis, ne reconnaît-il pas que la décision du gouvernement d'appliquer sa TPS aux livres est tout à fait stupide?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît l'importance du livre en politique culturelle et voilà pourquoi, par de nombreux programmes, il appuie l'industrie de l'édition au Canada.

* * *

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre des Finances a trait à sa prétendue politique de réforme fiscale. Il a eu beau déclarer à maintes reprises qu'il s'efforçait de rendre notre fiscalité plus équitable, il n'en reste pas moins vrai que l'année dernière, 640 Canadiens dont le revenu dépassait 100 000 \$ n'ont payé aucun impôt.

Comment le ministre peut-il d'une part déclarer qu'il s'efforce d'améliorer la fiscalité, et d'autre part laisser ses riches amis se dérober, aux dépens des travailleurs canadiens dont le revenu est moyen ou faible, à leur obligation de payer l'impôt?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Au moment où nous avons accédé au pouvoir, monsieur le Président, 1 830 Canadiens parmi les plus riches ne payaient pas d'impôt en raison des échappatoires qu'avait ménagées le gouvernement libéral dont il faisait lui-même partie et dont il appuyait les mesures.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Les Canadiens fortunés qui ne paient pas d'impôt ne sont plus que 640. En 1984, 2,17 p. 100 de tous ceux qui ont produit des déclarations de revenus n'ont payé aucun impôt. Maintenant, cette proportion n'est plus que de 0,35 p. 100.

Ces gens-là peuvent avoir d'excellentes excuses pour ne pas payer d'impôt, par exemple s'ils ont encouru des pertes. Il peut s'agir d'agriculteurs. Il peut s'agir. . .

Mme Cops: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke Centre): J'ai entendu la députée de Hamilton se plaindre là-bas. Je ne crois pas qu'elle comprenne comment fonctionne la fiscalité.

Certains particuliers qui possèdent des exploitations agricoles et d'autres dont l'entreprise n'est pas constituée en société perdent de l'argent. Voilà pourquoi la loi renferme une disposition leur permettant de compenser leurs pertes à même leurs revenus, et c'est la raison pour laquelle ils ne paient aucun impôt.

Nous avons colmaté un certain nombre de failles du système et éliminé un certain nombre d'incitations dont les Canadiens les plus riches abusent. Voilà pourquoi la proportion de ceux qui ne paient pas d'impôt est passé de 2,14 p. 100 à 0,35 p. 100.

Des voix: Bravo!

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Monsieur le Président, l'homme de Bay Street verse des larmes de crocodiles. Que pouvons-nous attendre d'autre du gouvernement actuel?

De toute évidence, le gouvernement actuel se refuse à mettre en oeuvre une véritable réforme fiscale car il craint de déplaire aux financiers qui contribuent à la caisse de son parti.

Le ministre pourrait-il nous expliquer la raison pour laquelle il persiste à laisser ces nantis ne payer aucun impôt, alors qu'il paralyse les Canadiens dont le revenu est moyen ou faible? Supprimez les échappatoires, Michael, et faites-le aujourd'hui même.

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): À mon avis un crocodile de Bay Street vaut bien un crocodile de Scarborough. C'est tout ce que je dirai.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Le député a parlé des économiquement faibles. La part de l'impôt sur le revenu que paient les contribuables qui touchent moins de 15 000 \$ de revenu par an est passée de 2,1 p. 100 à 0,8 p. 100. Dans le cas de ceux qui touchent entre 15 000 et 30 000 \$, elle est passée de 26,5 p. 100 à 23,1 p. 100. Dans le cas de ceux qui touchent entre 30 000 et 50 000 \$, elle est passée de 37,3 p. 100 à 35,7 p. 100.

En 1987, nous nous sommes surtout efforcés de rendre la fiscalité plus juste en réduisant la tranche de l'impôt sur le revenu que paient les économiquement faibles, et en haussant de 34,1 p. 100 à 40,4 p. 100 la tranche de l'impôt sur le revenu qu'acquittent ceux qui gagnent plus de 50 000 \$.

J'ai l'impression que les députés d'en-face n'aiment pas entendre la vérité.